

armé<sup>38</sup>. Selon l'opinion du représentant du Bénin, la paix et la sécurité internationales étaient menacées par la déstabilisation prolongée des pays subsahariens sous l'effet conjugué des conflits, des conditions climatiques et de la lutte pour la survie et le contrôle des maigres revenus disponibles<sup>39</sup>. Le représentant de la Roumanie s'est félicité de ce que le Conseil de sécurité ait la possibilité d'être informé de problèmes humanitaires susceptibles de constituer « des menaces inquiétantes » pour la paix, la sécurité et la stabilité régionales et de les examiner, même si le Conseil ne s'était pas encore officiellement saisi de ces situations particulières<sup>40</sup>. Le représentant du Royaume-Uni a affirmé que les causes sous-jacentes de la faim étaient très complexes, mais il ne faisait aucun doute qu'elle était liée à la fois à la gouvernance et à la paix et la sécurité – et ces derniers facteurs constituaient les responsabilités principales du Conseil de sécurité<sup>41</sup>. Le représentant de la Chine a exprimé l'opinion selon laquelle le Conseil devrait prendre conscience du lien direct entre les conflits en Afrique et les crises alimentaires<sup>42</sup>.

<sup>38</sup> Ibid., p. 12 (Philippines); et p. 9 (Brésil).

<sup>39</sup> Ibid., p. 16.

<sup>40</sup> Ibid., p. 10.

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> Ibid., p. 14.

Le représentant du Royaume-Uni a estimé que le Conseil devrait améliorer ses capacités de prédire et de prévenir les conflits avant qu'ils ne se produisent, et le représentant du Bénin a suggéré que l'ONU, et en particulier le Conseil, gagneraient en crédibilité à renforcer leurs capacités de prévention des conflits<sup>43</sup>. Les représentants du Japon et de la Grèce ont affirmé qu'il fallait des remèdes de grande envergure pour régler les problèmes d'une telle complexité, tandis que le représentant des États-Unis a affirmé que la communauté internationale devrait continuer à développer des outils suffisamment souples pour s'attaquer aux causes uniques de chaque crise donnée<sup>44</sup>.

Le représentant du Bénin a souligné que les controverses politiques ne devraient pas peser sur l'octroi de l'assistance humanitaire, et le représentant de l'Algérie a estimé que l'alimentation ne devrait jamais être utilisée comme une arme de guerre ou un instrument de coercition diplomatique<sup>45</sup>.

Plusieurs membres du Conseil se sont dits extrêmement préoccupés par la crise au Zimbabwe, qui avait laissé plus de 275 000 personnes sans foyer et avait entraîné une aggravation de la crise humanitaire.

<sup>43</sup> Ibid., p. 12 (Royaume-Uni); et p. 16 (Bénin).

<sup>44</sup> Ibid., p. 14 (Japon); p. 15 (Grèce); et p. 18 (États-Unis).

<sup>45</sup> Ibid., p. 16 (Bénin); et p. 17 (Algérie).

## C. Paix et sécurité en Afrique

### Débats initiaux<sup>46</sup>

#### Délibérations du 25 septembre 2007 (5749<sup>e</sup> séance)

Par une lettre datée du 19 septembre 2007 adressée au Secrétaire général<sup>46</sup>, le représentant de la France a indiqué que le débat concernant la question intitulée « Paix et sécurité en Afrique » se tiendrait au Conseil le 25 septembre sous la présidence de la

<sup>46</sup> À sa 5261<sup>e</sup> séance, tenue le 14 septembre 2005 pour examiner le point de l'ordre du jour intitulé « Menaces contre la paix et la sécurité internationales », le Conseil a abordé la question de la paix et de la sécurité en Afrique et a adopté la résolution 1625 (2005). Voir section 53 (Menaces contre la paix et la sécurité internationales) du présent chapitre.

<sup>47</sup> S/2007/552.

France, et que la séance serait dirigée par le Président français, Nicolas Sarkozy. La lettre comprenait un document de réflexion visant à orienter les débats, avec des questions concernant les principaux obstacles à la paix et à la sécurité en Afrique et les moyens de lever ces obstacles, comme la promotion de partenariats efficaces entre l'ONU et l'Afrique.

À sa 5749<sup>e</sup> séance, tenue le 25 septembre 2007 au niveau des chefs d'État et de gouvernement<sup>48</sup>, le

<sup>48</sup> L'Afrique du Sud, le Congo, la France, le Ghana, l'Indonésie, le Panama et la Slovaquie étaient représentés par leurs Présidents respectifs; le Qatar était représenté par son Émir; la Belgique et l'Italie étaient représentées par leurs Premiers Ministres respectifs; la

Conseil a inscrit la lettre susmentionnée à son ordre du jour. Tous les membres du Conseil, ainsi que le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine, ont fait une déclaration.

Le Président du Conseil (France) a mentionné qu'il s'agissait du quatrième sommet du genre, les premiers ayant eu lieu en 1992, 2000 et 2005.

Le Secrétaire général a ensuite noté que bien que beaucoup de pays africains rencontrent d'immenses difficultés sur le plan de la paix et de la sécurité, des signes encourageants commençaient à apparaître. Alors que l'ONU s'employait à resserrer ses partenariats avec l'Union africaine en vue de mieux gérer les conflits, en vue notamment de la création de forces africaines en attente, le Secrétaire général a également souhaité proposer que le Département des affaires politiques soit considérablement renforcé pour qu'il soit fait un usage plus productif de ses bons offices et de la prévention des conflits. Il s'est dit déterminé à ce que l'ONU continue à s'acquitter de ses tâches en faveur du développement et de la consolidation de la paix en Afrique<sup>49</sup>.

Les intervenants se sont félicités de la coopération étroite entre l'ONU et l'Union africaine et ont apprécié que le Secrétaire général considère l'Afrique comme une priorité absolue, en particulier la crise au Darfour, et ont souligné la nécessité de renforcer encore ce partenariat.

Le représentant de l'Afrique du Sud a affirmé que l'Afrique n'avait ni la capacité ni les ressources pour faire face aux conflits, malgré les efforts mis en œuvre par le continent pour assurer la paix et la stabilité pour son peuple<sup>50</sup>. Cet avis a été partagé par de nombreux intervenants, qui se sont accordés sur la nécessité de promouvoir le renforcement des capacités et des institutions en Afrique afin que celle-ci puisse mieux répondre aux crises internes<sup>51</sup>.

---

Fédération de Russie et le Pérou étaient représentés par leur Ministre des affaires étrangères; le Royaume-Uni était représenté par son Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth.; et la Chine était représentée par son Vice-Ministre des affaires étrangères. Le Président du Ghana a fait une déclaration en sa qualité de Président de l'Union africaine.

<sup>49</sup> S/PV.5749, pp. 2-3.

<sup>50</sup> Ibid., p. 4.

<sup>51</sup> Ibid., p. 5 (Indonésie); p. 9 (Italie); p. 10 (Qatar); p. 13 (Fédération de Russie); p. 14 (Chine); et pp. 17-19

Tout en se félicitant de la coopération avec l'ONU, les dirigeants africains ont affirmé que la responsabilité de la paix et de la sécurité sur le continent incombait avant tout aux États d'Afrique<sup>52</sup>. Le représentant de l'Afrique du Sud a souligné que l'Afrique voulait prendre son destin en main. À cet égard, il a mentionné un certain nombre d'initiatives africaines en Côte d'Ivoire, au Burundi, en République démocratique du Congo et au Soudan<sup>53</sup>. Le représentant du Panama a estimé que l'avenir de l'Afrique était entre les mains des Africains, mais que la communauté internationale pouvait jouer un rôle important pour l'aider à réaliser ses espoirs pour l'avenir<sup>54</sup>, et le représentant de la France a dit ne voir aucune contradiction entre la mobilisation de la communauté internationale pour aider l'Afrique et le souhait que les Africains prennent leur destin en main<sup>55</sup>. Le représentant de la Fédération de Russie, pour sa part, s'est prononcé en faveur d'un rôle plus actif et responsable des États africains dans la poursuite des objectifs de réconciliation nationale, de désarmement et de gouvernance<sup>56</sup>.

La plupart des intervenants ont axé leur déclaration sur la crise au Darfour et sur la situation en Somalie. Plusieurs d'entre eux ont noté que la coopération entre l'ONU et l'Union africaine était mise à l'épreuve au Darfour, et que la force de maintien de la paix hybride fournirait un cadre pour la coopération future<sup>57</sup>. Le Président de l'Union africaine s'est toutefois dit préoccupé par le fait que l'appui promis jusqu'à présent par la communauté internationale en vue d'équiper et de transporter les troupes par pont aérien avait été insuffisant et trop lent. S'agissant de la situation en Somalie, il a exhorté le Conseil de sécurité à intervenir et à faire en sorte que la Mission de l'Union africaine en Somalie soit remplacée par une opération de maintien de la paix au début de l'année suivante<sup>58</sup>. De nombreux autres intervenants ont

---

(Commission de l'Union africaine).

<sup>52</sup> Ibid., p. 3 (Union africaine); p. 4 (Afrique du Sud); pp. 12-13 (Congo); et pp. 17-19 (Commission de l'Union africaine).

<sup>53</sup> Ibid., p. 4.

<sup>54</sup> Ibid., pp. 10-11.

<sup>55</sup> Ibid., p. 16.

<sup>56</sup> Ibid., p. 13.

<sup>57</sup> Ibid., p. 2 (Secrétaire général); p. 5 (Indonésie); p. 9 (Italie); p. 12 (Fédération de Russie); et p. 14 (Royaume-Uni).

<sup>58</sup> Ibid., p. 4.